



## Plan de Transport 2017 : qui dit transparence ?

Dans le cadre du futur Plan de Transport 2017 de la SNCB, l'association de voyageurs Navetteurs.be s'inquiète du manque de transparence de la SNCB. En effet, malgré diverses réunions d'information organisées dans le cadre des consultations du Comité Consultatif pour les Voyageurs Ferroviaires (CCVF) sur le Plan de Transport 2017, l'association ne dispose à ce stade que d'une liste globale de projets retenus et non retenus et ce, même pour le projet qu'elle a remis comme « prioritaire » concernant la ligne 132 Charleroi-Couvin !

Depuis plus d'un an, l'association Navetteurs.be en collaboration avec la Cellule Ferroviaire du SPW et divers acteurs locaux travaillent, entre autres, à la revitalisation de la ligne 132 Charleroi-Couvin. Dans le cadre du Plan de Transport qui sera d'application en décembre 2017, Navetteurs.be a demandé l'augmentation de la desserte à **1 train par heure et par sens** dans les arrêts de **Jamioulx, Ham-sur-Heure et Yves-Gomezée** et un **maintien de la desserte actuelle dans tous les autres arrêts**. Des rencontres ont également été organisées avec les Bourgmestres de la ligne pour leur présenter le projet et les inciter à informer les citoyens de cette démarche.

Cependant et d'après les informations obtenues de manière informelle, le Conseil d'Administration de la SNCB d'octobre 2016 aurait décidé de diminuer le nombre de trains-km annuels (- 8.625) sur la ligne, ce qui pourrait laisser supposer une diminution du nombre de trains de pointe desservant des arrêts uniquement le matin et le soir.

Pire encore, Infrabel aurait décidé de faire les travaux pour passer à double voie dans le tunnel de Jamioulx. Ce qui devrait être une bonne nouvelle s'avère finalement pénalisante puisque **selon les informations dont dispose l'association, les travaux seraient planifiés pour 18 mois. Dans l'état actuel des choses, la SNCB n'offre donc aucune garantie quant à une augmentation du nombre de trains dans les points d'arrêt de Jamioulx, Ham-sur-Heure et Yves-Gomezée.**

Ce projet de desserte supplémentaire n'engendre aucun surcoût, l'objectif étant dans un premier temps, de faire arrêter l'IC actuel dans ces trois points d'arrêts. Le projet à plus long terme, dès la mise à fruit des travaux du tunnel de Jamioulx, consisterait à ajouter un train L entre Charleroi et Walcourt en plus de l'IC actuel Charleroi-Couvin.

### Manque de transparence et de communication

Malgré diverses interventions tant orales qu'écrites auprès de la SNCB, d'Infrabel et du Cabinet du Ministre Bellot, l'association Navetteurs.be n'a à ce jour reçu aucune réponse détaillée dans le dossier de la ligne 132. Elle attend en effet que toute la clarté soit faite quant aux hypothétiques travaux dans le Tunnel de Jamioulx, à leur durée théorique et à la disponibilité des budgets. Pour l'association : « *Nous sommes à quelques jours de la date limite fixée à mi-décembre pour la finalisation des commandes de sillons et ni la SNCB, ni Infrabel ne répondent à nos interrogations. Nous craignons que l'on tente de gagner du temps pour empêcher toute possibilité de réaction, ce qui risque d'être de nouveau dommageable pour les voyageurs de cette ligne* ».

### Le voyageur au centre des priorités ?

Etant donné que « **le voyageur doit être au centre des priorités** », l'association demande à la SNCB et Infrabel de communiquer sans délai et en toute transparence sur le Plan de Transport 2017. Pour l'association : « *Si des travaux doivent être réalisés sur la ligne 132, ceux-ci doivent se faire dans un délai restreint et sans hypothéquer l'augmentation de desserte des arrêts de Jamioulx, Ham-sur-Heure et Yves-Gomezée. Les voyageurs de la ligne sont prêts à accepter un allongement de parcours permettant d'intégrer l'augmentation de la desserte* ». Et de préciser que « *des travaux similaires ont été réalisés du côté de Viane-Moerbeke, ceux-ci ont duré six semaines* ».

Pour Gianni Tabbone, porte-parole de l'association : « *Si la SNCB souhaite travailler avec les associations d'usagers, elle doit les impliquer dans le processus décisionnel. A ce stade, nous ne pouvons nous satisfaire d'une information à-posteriori empêchant tout recours, comme ce fut le cas récemment concernant l'augmentation tarifaire de 2017 !* ».